

attacha à sa cour des gardes d'honneur, des gentilshommes. Pendant toute sa vie elle intervint dans les affaires de l'état et de l'Église, et donna en son nom des audiences aux ambassadeurs. Elle était si orgueilleuse, qu'elle disait que la couronne de France n'était pas digne d'elle; et sans cesse elle rappelait à son mari qu'elle avait dû épouser l'empereur Maximilien.

Quelques historiens ont exalté les vertus d'Anne de Bretagne et son attachement pour son mari, parce qu'elle resta près de lui lors d'une maladie qu'il fit à Blois en 1505. On comprit plus tard que sa sollicitude n'était en réalité qu'une parade de sensibilité qu'elle joua devant la cour. Il est vrai qu'elle ne donna ni bals ni fêtes tant qu'elle jugea le roi à la dernière extrémité, et que dans sa feinte douleur elle annonça la résolution de se retirer du monde et de vivre en Bretagne après la mort de son mari. C'était, sans nul doute, pour mettre ce projet à exécution qu'elle faisait charger sur la Loire quatre grands bateaux de meubles précieux, de bijoux de prix, de pierreries et de diamants; mais le maréchal de Gié, qui croyait entrevoir dans la conduite de la reine le dessein de s'approprier des richesses qui appartenaient à la couronne de France, voulut empêcher cette spoliation, et fit arrêter les bateaux entre Semur et Nantes.

Comme le roi ne mourut pas, il en résulta que le maréchal, pour avoir fait son devoir, fut exilé dans ses terres. Ensuite l'implacable Anne de Bretagne le fit accuser du crime de péculat et de lèse-majesté, ce qui valut à ce vieux et loyal serviteur du roi d'être conduit, les fers aux pieds et aux mains, d'Orléans à Chartres, de Chartres à Dreux et de

Dreux à Paris, où il fut mis en jugement devant le parlement. Les membres de cette assemblée refusèrent de se rendre les complices d'un assassinat juridique; et sans avoir égard aux conclusions du procureur général, qui demandait la tête de l'accusé, ils déclarèrent le maréchal de Gié innocent des crimes qui lui étaient reprochés.

L'exécrable rapporteur de cette affaire, qui était vendu à la cour, obtint que le procès serait de nouveau jugé devant le parlement de Toulouse, qui semblait plus facile à corrompre. Cependant, malgré toutes ses intrigues, la reine ne put obtenir un arrêt de mort; le malheureux Gié fut simplement dépouillé de tous ses emplois, suspendu de ses fonctions de maréchal de France pendant cinq ans, et gardé en prison jusqu'à l'expiration de la sentence. Les chroniques rapportent que cet infortuné languit tout ce temps dans un cachot infect, et qu'on lui donna pour geôliers les faux témoins qui avaient déposé contre lui, et qui poussaient la cruauté jusqu'à frapper ce vénérable vieillard.

Anne de Bretagne avait également voué une haine implacable à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François I<sup>er</sup>, parce que cette princesse, aussi infâme qu'elle, avait osé la railler d'afficher une grande douleur de la perte de Charles VIII, pendant qu'elle songeait à contracter un nouveau mariage avec Louis XII. Aussi s'opposa-t-elle constamment à l'union de la princesse Claude, sa fille, avec le fils de la duchesse, quoiqu'il dût en résulter un avantage réel pour sa famille, puisque le jeune duc était l'héritier présomptif du trône.

Enfin Anne de Bretagne, après avoir augmenté les maux



de la France autant qu'il fut en son pouvoir de le faire pendant vingt-deux ans, mourut à Blois, le 9 janvier 1514, à l'âge de trente-huit ans. Une année après, Louis XII se remaria avec la sœur de Henri VIII, princesse alors fiancée avec l'archiduc Charles, qui plus tard devint le célèbre Charles-Quint. La jeune Marie d'Angleterre, victime de la politique de son frère, fut arrachée des bras de Charles Suffolk, son instituteur et son amant, pour être livrée aux caresses d'un vieillard dissolu. « Ce bon roi, dit l'historien » de Bayard, aimait tant sa jeune femme, qu'il changea toute » sa manière de vivre. Il avait l'habitude de dîner à huit » heures, pour lui complaire il dina à midi; au lieu de se » coucher à six heures du soir, selon son usage, il se mit » à veiller jusqu'à minuit, et à courir les bals et les festins. »

Tel était le roi Louis XII, auquel un prêtre, le chanoine Bricot, décernait le nom de Père du peuple, au moment où ce monarque imbécile, subjugué par Anne de Bretagne, consultait les états généraux pour leur faire approuver son traité avec l'infâme Ferdinand V, envers lequel il avait pris l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, en lui assurant pour dot la Bretagne et le Milanais; ce qui plaçait la France sous le joug de l'Autriche.

Un prêtre seul était capable de nommer père du peuple un roi qui pendant le cours de sa vie avait donné le scandale de basses intrigues, un roi qui s'était fait le protecteur de la famille des Borgia, un roi qui avait fait massacrer des milliers de Français dans ses guerres contre l'Autriche et contre l'Espagne, un roi qui s'était associé à Ferdinand le Catholique, le plus fourbe des princes, et à Jules II le forban,

un des papes les plus cruels qui eussent occupé la chaire de l'Apôtre.

Combien de temps encore les peuples conserveront-ils un engouement stupide pour ces rois couverts de sang humain, pour ces tyrans inexorables, qui sacrifient tous les hommes à leur bien-être personnel et à leur égoïsme monstrueux?

Il est vrai que Louis XII diminua les tailles et les gabelles d'un tiers; mais pour combler le vide du trésor il mit à l'encan les charges publiques; il est vrai encore qu'il rétablit la discipline militaire, mais ce fut pour organiser une force imposante dans l'intérêt même de la monarchie.

Sous le règne de ses prédécesseurs, les soldats en temps de paix se divisaient en bandes connues sous le nom de compagnies blanches, de compagnies noires ou d'écorcheurs; ils ravageaient des provinces entières, brûlaient les villes, rançonnaient les campagnes, tuaient, massacraient, si bien que personne, ni cultivateur, ni bourgeois, n'était en sûreté; et par suite de ces désordres, l'industrie et l'agriculture périssaient, et les trésors du roi restaient vides. Louis XII organisa ces bandes en milice régulière et leur donna une solde; mais il avait pour tous les soldats un mépris si profond, qu'il dit un jour à des Suisses qui réclamaient une augmentation de paye: « Il est étonnant, misérables montagnards, vous qui connaissiez à peine de nom l'or et l'argent » avant que mes prédécesseurs eussent acheté votre chair, » que vous prétendiez faire la loi à un roi de France. »

Il est vrai qu'il abolit les juges d'épée pour confier à des magistrats lettrés l'administration de la justice; mais il renforça également la cohorte des procureurs, des greffiers, des



huissiers et des avocats, afin de retirer plus d'argent de la vente de toutes ces charges.

Heureusement ce père du peuple mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1515, deux mois après la célébration de son mariage avec Marie d'Angleterre, « des suites des plaisirs amoureux qu'il avait » pris avec si gentille épousée, » dit Brantôme.

Pendant le quinzième siècle, les efforts des Français pour recouvrer leur liberté sont entièrement comprimés par la royauté, qui sort pour ainsi dire toute armée du cerveau de Louis XI. Dans les siècles suivants, nous verrons la monarchie continuer sa marche envahissante, opprimer le peuple, écraser les provinces, employer tour à tour le fer et le feu pour étouffer les plaintes des malheureux; nous verrons les richesses de la nation s'engouffrer dans les trésors d'insolents monarques, et servir à payer la prostitution et la lâcheté; nous verrons des rois ravager des provinces entières, traîner à leur suite le fanatisme, le pillage, l'incendie, le viol et le meurtre, et faire des déserts sur leur passage.

Malheur! mille fois malheur à l'homme courageux qui, dans ces époques de désastres, osait faire entendre un murmure contre la tyrannie; il n'existait pas de cachots assez profonds, de tortures assez cruelles pour lui faire expier le crime énorme d'avoir maudit la royauté!

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



## TABLE DU SIXIÈME VOLUME

DE

## L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire d'Urbain VI, 207 <sup>e</sup> pape à Rome.....	1
Histoire de Clément VII, pape à Avignon.....	1
Histoire de Boniface IX, 208 <sup>e</sup> pape à Rome.....	29
Histoire de Benoît XIII, pape à Avignon.....	29
HISTOIRE POLITIQUE DU QUATORZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
Histoire d'Innocent VII, 209 <sup>e</sup> pape à Rome.....	103
Histoire de Grégoire XII, 210 <sup>e</sup> pape.....	111
Histoire d'Alexandre V, 211 <sup>e</sup> pape.....	125
Histoire de Jean XXIII, 212 <sup>e</sup> pape.....	135
Histoire de Martin V, 213 <sup>e</sup> pape.....	173
Histoire de Clément VIII, antipape.....	173
Histoire d'Eugène IV, 214 <sup>e</sup> pape.....	199
Histoire de Félix V, 215 <sup>e</sup> pape.....	215
Histoire de Nicolas V, 216 <sup>e</sup> pape.....	223
Histoire de Calixte III, 217 <sup>e</sup> pape.....	239
Histoire de Pie II, 218 <sup>e</sup> pape.....	247
Histoire de Paul II, 219 <sup>e</sup> pape.....	267
Histoire de Sixte IV, 220 <sup>e</sup> pape.....	279
Histoire d'Innocent VIII, 221 <sup>e</sup> pape.....	303
Histoire d'Alexandre VI, 222 <sup>e</sup> pape.....	319
HISTOIRE POLITIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
	371

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

